Fiche signalétique Nombre: 00017132606 Date de Révision: 3/5/2019 SAP Number:



Fiche signalétique

24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence

Urgence médicale/ Empoisonner le Contrôle: Dans Les Etats-Unis: Appel 1-800-222-1222.

Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.

Urgence transport/Centre national de Réponse:

> 1-800-535-5053 1-352-323-3500

NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d' accident impliquant des produits chimiques.

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régit sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

MSDS@dap.com

3/5/2019 Nom: Fire Stop Fire-Rated Silicone Sealant Date de Révision:

070798710641 6/19/2015 **Product UPC Number:** Remplace:

888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)

Emergency Telephone: 1-800-535-5053, 1-352-323-3500, 1-800-222-1222

DAP Products Inc. Product Use/Class: calfeutrant Fabricant:

2400 Boston Street Suite 200 00017132606 SDS No: Baltimore, MD 21224-4723

Préparateur: environnementales Fiche signalétique Coordinateur:

Affaires réglementaires et

2. Identification des dangers

Classification SGH

Allergène cutané, catégorie 1, Cancérogénicité, catégorie 1A, Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4

Symboles du produit





Mention d'avertissement

Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Allergène cutané, catégorie 1 H317 Peut provoguer une allergie cutanée.

Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 H332 Nocif par inhalation. Cancérogénicité, catégorie 1A H350 Peut provoquer le cancer.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Information sur les composants

Nom chimique	N° CAS	Poids %	Symbols GHS	Phrases GHS
Pierre à chaux	1317-65-3	30-60	GHS07	H332
Silice amorphe	7631-86-9	3-7	GHS07	H332
Ketoxime Silane	22984-54-9	1-5	GHS07-GHS08	H317-319-373
Silice cristalline	14808-60-7	0.1-1.0	GHS07-GHS08	H332-350-370-372

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Ce produit ne devrait pas présenter de danger d'inhalation dans des conditions ambiantes. Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas d'information

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS!NE PAS AVALER. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Laver vigoureusement après la manipulation. Enlever les lentilles de contact avant d'utiliser. Pas les lentilles de contact de poignée jusqu'à ce que tout enduit d'étanchéité a été nettoyé des bouts du doigt, les clous et les cuticules. L'enduit d'étanchéité résiduel peut transférer pour contacter des lentilles et cause l'irritation d'oeil sévère.

Stockage: Éviter la chaleur excessive ou le froid excessif. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120º F (48,8º C). Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH-TLV STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Pierre à chaux	N.E.	N.E.	15 mg/m3 TWA total dust, 5 mg/m3 TWA respirable fraction	N.E.
Silice amorphe	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Ketoxime Silane	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Silice cristalline	0.025 mg/m3 TWA respirable particulate matter	N.E.	50 μg/m3 TWA Respirable crystalline silica	N.E.

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Equipement de protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) recommande que la limite d'exposition permise pour la silice en suspension soit abaissée à 50 microgrammes par mètre cube d'air (0,05 mg/m3) tel que déterminé lors de périodes de travail complètes pouvant aller jusqu'à 10 heures.



Protection de la peau: Portez des gants en nitrile ou en néoprène.



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: inutile dans les conditions normales d'utilisation.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques: **Etat Physique:** Gris Pâte Odeur:: Insignifiant Seuil de l'odeur: Pas Etabli. 1.37 - 1.37 Densité, g/cm3: pH: Pas Applicable. Freeze Point. °C: Pas Ftabli. Viscosité (mPa.s): Not Established Solubilité dans l'eau: Partition Coeff., n-octanol/water: Pas d'information Pas Etabli. Température de décomposition: Limites d'explosion.%: N.E. - N.E. Pas Ftabli. Plage du point d'ébullition: 100 - 100 Température d'auto-inflammation Pas Etabli. Point d'éclair minimum, ° C: 100 Pression de vapeur, en mmHg: Pas Etabli.

Taux d'évaporation:

Plus lent Que Acétate de n-Butyl Méthode Flash:

Seta A Fermé la Tasse

Plus lourd Qu'Aérer

Flammability, NFPA:

Ininflammable

Poussières combustibles: Ne supporte pas la combustion

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair a déclaré ci-dessus est celle de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions normales et des conditions prévues pour le stockage et la manutention.

Conditions à éviter: Agents oxydants. Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Maintenir éloigné des agents oxydants forts. Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Pendant l'application et le remède, ce produit relâche du méthanol. L'inhalation de ce produit peut provoquer l'irritation des voies respiratoires (nez, bouche, muqueuses). Peut causer une réaction respiratoire allergène.

Contact avec la peau: Le contact direct avec la peau peut provoquer une irritation. Peut causer une réaction allergène de la peau.

Contact avec les yeux: Peut causer une légère irritation des yeux.

Ingestion: Une dose unique administrée oralement présente une très faible toxicité. La quantité ingérée lors d'incident ou durant la manipulation industrielle ne devrait pas causer de lésion, toutefois, l'ingestion d'une grande quantité pourrait causer des lésions. L'ingestion d'une grande quantité peut causer des nausées, des dérangements gastrointestinaux et de la douleur. Peut causer des lésions au foie et aux reins de même qu'une diminution de la capacité du système nerveux. L'ingestion peut causer une obstruction du système gastrointestinal lorsque le matériau se durci.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une légère irritation des yeux et de la peau. Le contact prolongé ou répétée avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes susceptibles. L'Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (IARC) a déterminé cette silice cristalline sous forme de quartz ou cristobalite qui est inhalé des sources de métier est cancérogène aux humains (Groupe 1- cancérogène aux humains). Se référer à la Monographie de IARC 68, la Silice, Quelques Silicates et Quelques Fibres Organiques (a publié en juin 1997) conjointement avec l'usage de ces matériels. Le Programme National de Toxicologie (NTP) classifie respirable la silice cristalline comme " connu pour être une substance cancérogène humaine ". Se référer au neuvième Rapport sur les Substances Cancérogènes (2000). La Conférence Américaine d'Hygiénistes Industriels Gouvernementaux (ACGIH) classifie la silice cristalline, le quartz, comme une substance cancérogène humaine présumée (le Groupe A2). Respirer de la poussière contenant de la silice cristalline peut ne pas causer de lésions ni de maladies apparentes même si des lésions permanentes aux poumons sont survenues. L'inhalation de poussière peut avoir des conséquences chroniques très sérieuses pour la santé : L'inhalation excessive de poussière respirable peut causer une pneumoconiose, une maladie respiratoire qui peut dégénérer sur un certain temps en incapacité progressive et quelques fois en lésions des poumons qui peut être mortelle. Les symptômes incluent : toux, respiration courte, sifflements, maladie de poitrine indéterminée et une réduction de la capacité pulmonaire. Fumer peut causer une accélération brutale de cette maladie. Les personnes atteintes de pneumoconiose sont prédisposées pour développer la tuberculose. Il y a plusieurs évidences démontrant que respirer de la silice cristalline ou la silicose est associée à une incidence accrue de maladies extrêmes significatives tel que le syndrome d'Erasmus (un désordre du système immunitaire manifeste causé par une fibrose des poumons, de la peau et de d'autres organes internes) et une maladie des reins.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Inhalation

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
1317-65-3	Pierre à chaux	6450 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
7631-86-9	Silice amorphe	7900 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.I.
22984-54-9	Ketoxime Silane	>2453 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	>50 mg/L Rat
14808-60-7	Silice cristalline	N.I.	N.I.	N.I.

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Ce produit ne rencontre pas la définition d'un déchet dangereux selon U.S. EPA Règlement sur la gestion des déchets dangereux, 40 CFR Article 261. Disposez de ce produit en vous conformant à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: En cas d'écoulement, absorber le produit avec un matériau inerte et disposer selon les lois applicables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA:

approprié Nom d'expédition:
Nom technique:
Catégorie de risque:

Sous-classe de danger:
Groupe d'emballage:

Pas Applicable
Pas Applicable
Pas Applicable
Pas Applicable
Pas Applicable

15. Informations réglementaires

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/5/2019 **Remplace**: 6/19/2015

MOTIF DE LA RÉVISION: Revision Description Changed

0

Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):

01 - Product Information02 - Hazards Identification05 - Flammability Information

08 - Exposure Controls/Personal Protection 09 - Physical & Chemical Information 11 - Toxicological Information 13 - Disposal Information

14 - Transportation Information15 - Regulatory Information16 - Other Information

Substance Regulatory CAS Number Changed

Substance Hazardous Flag Changed Substance Hazard Threshold % Changed

Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé(e)

Service des affaires réglementaires

par:

2*

Evaluations HMIS:

Santé: Inflammabilité: Réactivité: Protection individuelle:

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 25.9

COV du matériau, g/L: 26

Χ

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, Poids %: 1.00

0

VOC Actual, Wt/Wt%: 1.9

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H350	Peut provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes. Sont classées en catégorie 1 des substances ayant produit une toxicité significative chez les êtres humains et en cas de preuves d'une toxicité significative dès la première exposition. Mort cellulaire, altération des paramètres biochimiques, hématologiques ou urologiques. Affecte le système nerveux central ou périphérique et les sens. Nécrose multifocale ou diffuse, formation de fibrose ou de granulome dans les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données

sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE

SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de

manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte

spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.